

Communiqué de presse

«Allianz Cyber Protect»: pour une protection efficace contre les risques du cyberspace

- La sécurité informatique ne faisant pas le poids face à la criminalité croissante sur Internet, une approche globale de la gestion du risque est nécessaire.
- Le nouveau produit «Allianz Cyber Protect» offre une protection complète contre les risques de la Toile.
- Allianz Global Corporate & Specialty AG (AGCS) veut participer à la croissance du marché de la cyberassurance.

Zurich, le 5 septembre 2013 – À l'ère de la numérisation, de la mise en réseau de processus commerciaux et du recours à des technologies de plus en plus complexes, les risques menaçant les entreprises ne cessent d'augmenter. La cybercriminalité fait en effet 556 millions de victimes dans le monde chaque année, soit 1,4 million par jour et 18 par seconde. Le Conseil fédéral a bien conscience de ce fléau et a pris diverses mesures en vue de l'enrayer. C'est ainsi qu'après avoir créé le Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) et la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI), il a adopté en 2012 la Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC). Mais les pannes informatiques et les pertes de données peuvent également avoir une origine non criminelle. Avec son nouveau produit d'assurance, Allianz Suisse propose une protection contre tous les risques numériques.

«La sécurité informatique ne faisant pas le poids face à la criminalité croissante sur Internet, une approche globale de la gestion du risque est nécessaire. Avec Cyber Protect, nous proposons un produit modulaire, adapté aux besoins de nos clients», déclare Christopher Lohmann, CEO d'AGCS Allemagne et Europe centrale. Et d'ajouter: «Nos experts en évaluation des risques et en sinistres disposent d'une longue expérience en matière de risques informatiques. Pour être maîtrisés, ces derniers doivent être identifiés et rendus transparents.»

De plus en plus d'entreprises victimes de cyberattaques en Suisse

La liste des victimes de la criminalité numérique ne cesse de s'allonger et outre les personnes privées, les entreprises constituent également des cibles de choix. Gunnar Porada, spécialiste informatique et ancien hacker, attire l'attention sur les risques du cyberspace: «Des criminels volent ou manipulent des données sans se faire remarquer, introduisent des programmes malveillants dans des réseaux ou encore paralysent des infrastructures entières avec des attaques par déni de service, ce qui peut coûter très cher aux entreprises et nuire gravement à leur image.»

Outre la hausse des risques, les entreprises sont également confrontées à une réglementation les contraignant à se pencher sérieusement sur leur sécurité informatique. L'obligation européenne de déclarer toute cyberattaque subie, par exemple, impose aux entreprises de respecter un nombre croissant de prescriptions relatives à la protection des données, sous peine d'amendes ou de procès.

Une couverture d'assurance adaptée aux besoins individuels des entreprises

Grâce à la nouvelle solution d'assurance «Allianz Cyber Protect», les entreprises peuvent se doter d'une couverture globale contre les risques informatiques. Ce produit les protège contre nombre de dommages propres ou à des tiers qu'elles subissent lorsqu'elles sont victimes de cybercriminalité ou dont elles peuvent être rendues responsables par leurs clients. «Notre nouvelle cyberassurance combine différents éléments des assurances responsabilité civile, de choses et de patrimoine et offre ainsi une protection optimale contre les risques croissants issus d'Internet. Cette solution s'adapte parfaitement aux besoins individuels de chaque entreprise», explique Ivo Heeb, Chief Underwriter AGCS Financial Lines. «Allianz Cyber Protect» couvre les frais engendrés par les mesures devant être prises suite à des actes informatiques malveillants, telles que les dépenses liées à la notification aux clients, à des enquêtes informatiques et à la restitution de données endommagées ou détruites et protège contre les pertes de revenus dues à des dysfonctionnements. Cette assurance couvre également les dommages en responsabilité civile subis par les clients d'une entreprise assurée suite à des attaques de hackers, des attaques par déni de service, des atteintes à la protection des données ou encore une communication numérique défectueuse. Autre élément non négligeable de ce produit: la prise en charge des frais de la communication de crise visant à protéger la réputation de l'entreprise assurée.

Une solution de couverture modulaire avec un examen des risques adapté

Pour conclure la version standard de l'assurance «Allianz Cyber Protect», les entreprises doivent simplement se prêter à un léger examen des risques, en contrepartie duquel elles sont couvertes jusqu'à 10 millions de francs contre tous les cyberrisques importants. Il existe deux autres variantes de ce produit, à savoir la version «Premium» et la version «Premium plus», avec une somme

d'assurance pouvant aller jusqu'à 50 millions de francs. «Nos clients peuvent choisir la cyberprotection correspondant à leur profil de risque. Le risque d'attaques est en effet plus ou moins important selon le modèle commercial et les applications informatiques dont ils disposent», explique Ivo Heeb. Les variantes Premium sont des solutions sur mesure, qui offrent une couverture étendue incluant les faiblesses des processus imputables à l'entreprise assurée ou encore les pannes déclenchées par des collaborateurs. Ces modèles comprennent en outre une analyse préalable détaillée des processus informatiques par des ingénieurs spécialisés d'AGCS. «Cela nous permet de nous faire une idée de la qualité des systèmes informatiques et de la culture du risque de l'entreprise et d'aider nos clients à perfectionner leur gestion du risque. Pour ce faire, il est important qu'ils accordent la priorité à la prévention et à l'amélioration permanente de leurs points faibles», affirme Ivo Heeb. Il ajoute: «Les frais nécessaires pour garantir un échange de données le plus sûr possible seront toujours moins élevés que le prix à payer pour les dommages causés par le vol ou la perte de données ou encore par une image négative.»

Perspectives: un marché croissant en Suisse également

Compte tenu de la multiplication des risques, AGCS estime que les cyberassurances devraient se généraliser dans les entreprises suisses au cours des prochaines années. Aux États-Unis, où elles font déjà partie intégrante du portefeuille d'assurance des entreprises, elles représentent un volume de primes d'environ 1,3 milliard de dollars. «La Suisse et l'Europe ont un retard certain à rattraper. Nous sommes convaincus que les cyberassurances ont aussi leur place dans les assurances suisses et nous voulons participer activement au développement de ce nouveau segment de marché», déclare Christopher Lohmann. Déjà présente en Allemagne et lancée sur les marchés suisse et autrichien à partir de septembre prochain, «Allianz Cyber Protect» devrait également être proposée cette année en Grande-Bretagne, en France, en Espagne, en Australie et en Nouvelle-Zélande. AGCS souhaite en outre introduire la cyberassurance sur certains marchés asiatiques l'année prochaine.

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

Communication Allianz Global Corporate & Specialty AG (AGCS)

Bettina Sattler, téléphone: +49 89 3800 14303; courriel: bettina.sattler@allianz.com

À propos d'AGCS

Allianz Global Corporate & Specialty AG (AGCS) est l'un des principaux assureurs mondiaux de risques industriels et spéciaux. AGCS propose également une protection supranationale par le biais de programmes d'assurance internationaux. Présente dans plus de 160 pays avec ses propres sites et par l'intermédiaire du réseau Allianz et de ses partenaires de coopération, AGCS emploie plus de 3500 collaborateurs. Elle compte

parmi ses clients plus de la moitié des entreprises Fortune Global 500 et a enregistré des encaissements de primes bruts de l'ordre de 5,3 milliards d'euros en 2012.

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Elle emploie près de 3 500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse.

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.